



Mise en demeure de la caf

Par **Lili2412**, le **19/12/2018** à **22:11**

Bonsoir, j'ai reçu une mise en demeure de la caf, mon conjoint et moi nous sommes séparés quelques mois donc j'avais effectué un changement, casiment 1 an après a 1 mois près nous avons décidé de nous remettre ensemble d autant plus nous avon un enfant ensemble. Donc on se redeclare ensemble mais la caf n'a traité le changement que 2 mois après. J'ai déjà remboursé une partie de la somme mais il en reste encore et j'ai reçu une mise en demeure, je veux les payer il n'y a aucun soucis mais par petites sommes pr commencé étant donné je suis au chômage et en fin déjà grossesse donc je ne vais pas retrouver un travail à temps pleins demain..

Merci beaucoup déjà été votre aide